news.belgium

22 mai 2021 -11:03

Appartient à Conseil des ministres du 21 mai 2021

Verdissement fiscal de la mobilité

Sur proposition du ministre des Finances Vincent Van Peteghem, du ministre des Affaires sociales Frank Vandenbroucke et du ministre du Travail Pierre-Yves Dermagne, le Conseil des ministres a approuvé un avant-projet de loi relatif à l'organisation du verdissement fiscal de la mobilité.

L'avant-projet de loi contient quelques mesures qui modifient les dispositions existantes et en instaurent de nouvelles afin de susciter le verdissement fiscal de la mobilité. Ces mesures concernent :

- l'électrification du parc automobile des véhicules d'entreprise
- la déduction de frais majorée pour les bornes de recharge pour voitures électriques
- la réduction d'impôt dégressive pour les bornes de recharge pour voitures électriques
- la déduction pour investissements de camions sans émission carbone et d'installations de bornes de chargement électrique
- le renforcement de la réglementation existante relative au budget mobilité
- la livraison d'électricité pour le chargement d'un véhicule considérée comme faisant partie de la consommation d'électricité sans obligation de distribution distincte

L'avant-projet est transmis pour avis au Conseil d'Etat.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Vincent Van Peteghem, Vice-Premier ministre et ministre des Finances, chargé de la Coordination de la lutte contre la fraude Rue de la Loi, 12 1000 Bruxelles Belgique

https://vanpeteghem.belgium.be

Miet Deckers Porte-parole +32 475 76 65 26 miet.deckers@vincent.minfin.be



news.belgium

Frank Vandenbroucke, Vice-Premier ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique

Rue de la Loi, 23 1000 Bruxelles Belgique

https://vandenbroucke.belgium.be info@vandenbroucke.fed.be France Dammel
Porte-parole (FR)
+32 494 50 88 98
france.dammel@vandenbroucke.fed.be

Arne Brinckman
Porte-parole (NL)
+32 476 28 83 13
arne.brinckman@vandenbroucke.fed.be

Jan Eyckmans
Porte-parole (NL)
+32 495 25 47 24
jan.eyckmans@vandenbroucke.fed.be

Pierre-Yves Dermagne, Vice-Premier ministre et ministre de l'Economie et du Travail
Rue Ducale, 61
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 207 16 00
https://dermagne.belgium.be
contact@dermagne.fed.be

Nicolas Gillard Porte-parole (FR) +32 476 20 37 84 nicolas.gillard@dermagne.fed.be

Laurens Teerlinck
Porte-parole (NL)
+32 484 68 12 59
laurens.teerlinck@dermagne.fed.be

